

Image not found or type unknown



succession- notaire : indivision enfant/veuve

Par kiera, le 16/12/2020 à 22:28

Bonjour,

Mon père étant mariés (3eme mariage) est propriétaire d'une maison achetée avec sa 2e épouse.

Est-ce que la clôture de la succession va faire devenir cette 3e épouse une propriétaire en indivision avec nous qui sommes les enfants du 1er lit ?

A-t'on un delai pour clôturer une succession ?

Je vous remercies d'avance , bien cordialement.